

## David Taupiac a présenté ses vœux pour 2022 par vidéo



David Taupiac a présenté ses vœux pour 2022 par vidéo

Photo : Saint-Clar

En cette fin du mois de janvier, David Taupiac, maire de Saint-Clar, a présenté ses vœux par vidéo sur les réseaux sociaux, l'occasion de faire le bilan de l'année 2021 et de présenter les projets pour 2022.

La vie du conseil municipal a été chamboulée en 2022 avec le décès de Thierry Palue et la démission de Laure Clamens pour raisons personnelles. Les deux élus figurant en position de remplaçants lors des dernières élections municipales ont donc intégré le conseil municipal en tant que titulaires, il s'agit de Patrice Cuquel et Michèle Villemur.

Sur le volet patrimonial, Eric Ballester, adjoint en charge des finances et du patrimoine, a mené une négociation avec l'appui du tribunal administratif de Pau pour revoir les clauses du bail emphytéotique de la gendarmerie signé avec le promoteur, permettant ainsi d'obtenir une économie de 270 000 € sur les annuités des prochaines années.

Concernant les travaux, Patrice Etienne, nouvel adjoint, a suivi les nombreux chantiers lancés en 2021 notamment dans le cadre du plan France Relance : la rénovation énergétique des logements communaux pour un montant de 40 000 € subventionné à hauteur de 40% et l'amélioration du traitement des eaux de baignades à la base de loisirs pour 172 000 € avec 46,4% de subventions. Des travaux de mise en conformité de l'évacuateur de crues du lac de la base de loisirs ont également été terminés pour un montant de 135 999 € subventionné à 40%.

De nombreux projets structurants sont en cours. Après l'inauguration en début d'année 2021 de la première phase avec le cabinet dentaire, le pôle de santé entre en 2022 dans sa deuxième phase avec la construction des nouveaux locaux du centre municipal de santé place de l'ail et l'aménagement de la salle de l'ail pour accueillir des professionnels de santé libéraux pour un montant totale toutes phases confondues de 1,23 M€ subventionné à 72,2%.

La salle de sports sera terminée au printemps et pleinement opérationnelle pour les associations sportives dès la rentrée 2022, il s'agit d'un des plus importants projets porté par la commune avec un investissement de 1,8 M€ subventionné à 78%. La commune a également engagé une réflexion pour la structuration d'un pôle culturel au cœur de la partie médiévale du village autour de la vieille église et de la médiathèque, un groupe de travail a été constitué avec les associations culturelles et les habitants et un cabinet d'architecte réalise actuellement une mission de diagnostic des lieux pour un montant de 30 000 € subventionné à 15%.

Sur le centre bourg, la commune poursuit son projet de redynamisation dans le cadre des dispositifs bourg-centre de la région Occitanie et Petite Ville de Demain de l'Etat avec l'acquisition de l'ancienne boulangerie pour l'aménagement de 4 locaux commerciaux en rez-de-chaussée, dont un est déjà occupé par Monsieur l'épicier depuis la rentrée 2021. Les étages seront aménagés par le Toit de Gascogne avec 6 logements sociaux.

Sur le volet développement durable, plusieurs kilomètres de chemins ruraux ont été rouverts et plantés de haies, une ruche pédagogique a été installée au jardin du Fenouilla, et des ombrières photovoltaïques vont être installées sur les parkings des stades de Labarthète et de la base de loisirs d'Escalavès, permettant à la commune d'en caresser un droit d'occupation du domaine public de 150 000 €.

Sur le tourisme et la culture, l'année 2021 a été marquée par la forte baisse de fréquentation à la base de loisirs. Les manifestations culturelles et festives ont bien résisté et la thonade a pu être organisée en mode à emporter.

Enfin, la commune a lancé à l'été 2021 la démarche de participation citoyenne avec la présentation des comités de quartiers qui seront déployés en 2022.

Autant de raisons de rester optimiste pour l'avenir de la commune dont le dynamisme se confirme, à l'image de la croissance démographique avec une nouvelle augmentation de 1,4% au 1er janvier 2022."

